

Anthropologie et Sociétés



**Charles-Henry CUIN (dir.), Durkheim d'un siècle à l'autre.
Lectures actuelles des « Règles de la méthode sociologique »,
Paris, Presses universitaires de France, coll. « Sociologies »,
1997, 294 p., fig., index.**

Éric Gagnon

Volume 21, Number 2-3, 1997

Comparaisons régionales

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/015518ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/015518ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (print)
1703-7921 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Gagnon, É. (1997). Review of [Charles-Henry CUIN (dir.), Durkheim d'un siècle à l'autre. Lectures actuelles des « Règles de la méthode sociologique », Paris, Presses universitaires de France, coll. « Sociologies », 1997, 294 p., fig., index.]
Anthropologie et Sociétés, 21(2-3), 361-362. <https://doi.org/10.7202/015518ar>

nier la pertinence du dépassement des éthiques locales, il adopte une position que ne contesterait pas tout un pan de l'anthropologie moderne voulant que « les façons de poser les questions et de proposer ne serait-ce que des pistes pour la réflexion critique varient d'une société à une autre et même, à l'intérieur d'une même société, d'un groupe d'appartenance et d'intérêt à un autre » (p. 79).

Depuis toujours déchirée entre, d'une part, la dénonciation des excès de la normativité, de la régulation sociale et des rapports de pouvoir dans les sociétés qui l'ont vue naître et, d'autre part, la défense des systèmes de croyances et des pratiques normatives (mais culturellement légitimées) des sociétés traditionnelles, l'anthropologie, liée par les postulats du relativisme culturel, ne répond que du bout des lèvres aux interpellations de l'éthique. Cette discipline devra certainement investir plus à fond ce champ de réflexion et de recherche si elle veut être en mesure d'endiguer le développement d'une éthique normative qui s'impose comme une rationalité dominante, au lieu de devenir le lieu des remises en question des rationalités scientifiques, technologiques, économiques ou professionnelles qui, toutes, prétendent devoir régler les pratiques sociales.

Raymond Massé

Département d'anthropologie

Université Laval

Sainte-Foy

Québec G1K 7P4

Charles-Henry CUIN (dir.), *Durkheim d'un siècle à l'autre. Lectures actuelles des « Règles de la méthode sociologique »*. Paris, Presses Universitaires de France, Coll. « Sociologies », 1997, 294 p., fig., index.

En 1895, Durkheim, à peine âgé de 36 ans, publiait *Les règles de la méthode sociologique*. À défaut d'une longue expérience (il venait de publier sa thèse sur la *Division du travail social* et préparait *Le suicide*), le jeune professeur de Bordeaux avait de la témérité... et du talent. Il entendait donner à la nouvelle science un objet, une méthode et un statut. Ces règles, cependant, ont-elles été suivies et pouvaient-elles l'être ? Ce fut la question débattue lors d'un colloque tenu à Bordeaux justement à l'occasion du centenaire du célèbre traité, et dont 17 communications (« les plus significatives », précise-t-on) ont été réunies et publiées par Cuin.

Dans ce très intéressant recueil, on se demande en effet si Durkheim a lui-même respecté les règles qu'il avait édictées, si ses disciples et collaborateurs (Mauss, Bouglé, Simiand, Halbwachs) furent eux aussi « en règle », et surtout, si les sociologues d'aujourd'hui peuvent et doivent suivre les prescriptions de Durkheim. Celui-ci, comme plusieurs autres auteurs le montrent, n'a pu lui-même demeurer fidèle à ses règles et à ses principes (par exemple, expliquer les faits sociaux uniquement par des faits sociaux). Tensions, paradoxes et contradictions sont soulignés dans plusieurs textes. L'article de Hirschhorn, « De la sociologie à la littérature : Durkheim et Jules Romains », par le détournement qu'il propose, est particulièrement suggestif. Jules Romains professait une vision holiste de la société, sous l'influence de Durkheim notamment, et chercha à composer, dans le cycle des *Hommes de bonne volonté*, une fresque de la vie sociale. Le style et les contraintes romanesques l'obligèrent cependant à trahir sa vision holiste et à adopter une approche plutôt « individualiste », centrée sur des personnages.

Mais derrière leur façade dogmatique et les formules rigides, *Les règles* forment bien davantage un programme de recherche qu'un bréviaire ou un manuel scolaire. Comme le fait remarquer Cuin (p. 10), on y retrouve clairement formulés les grands dilemmes ou apories (selon le point de vue), les grandes interrogations de la sociologie : holisme/individualisme, réalisme/nominalisme, normal/pathologique, naturalisme/constructivisme, causes/fonctions, explication/compréhension. Sur ces problèmes, plusieurs articles apportent des éclairages très pertinents ; les textes de Coenen-Huther et Borlandi ont particulièrement retenu mon attention.

Les dimensions proprement épistémologiques du texte de Durkheim et la capacité de la sociologie à produire des énoncés scientifiques sont les questions les plus traitées : administration de la preuve, méthode statistique contre méthode historique, falsification, etc. On tente souvent de sauver ce qui mérite de l'être dans le positivisme de Durkheim, quitte à affirmer, comme le fait Watts Miller (p. 226), que le père de la sociologie française n'était pas positiviste !

Mais les questions méthodologiques ne constituent pas le seul intérêt d'une relecture de l'ouvrage de Durkheim, ni peut-être l'intérêt principal. La conversion à une manière nouvelle de penser, proposée par *Les règles de la méthode sociologique*, me semble fondamentale. En associant, par exemple, le type « normal » au type « moyen », et en envisageant le crime de manière inhabituelle comme quelque chose de normal et d'utile, Durkheim permet un déplacement de la pensée. Si sa position, prise à la lettre, est intenable, l'exercice intellectuel qu'elle provoque n'en est pas moins profitable. Elle ouvre à d'autres manières de voir ; une mutation du regard, qui intéresse toutes les sciences sociales. « Il faut, aujourd'hui comme hier, lire *Les règles...* et les oublier : il en restera quelques dispositions » (Fournier et Leroux, p. 68). À condition de ne pas y voir un ouvrage de méthodologie (au sens étroit) ou un ensemble de principes destinés à régenter la pratique, *Les règles* conservent une évidente « vitalité » (Cuin, p. 11). Et il faut être attentif à la « dramaturgie de la pensée durkheimienne », comme le dit si bien Dubet (p. 205), créée par l'opposition individu/société, l'extériorité du social et la dualité des consciences. Ainsi, je ne crois pas, comme semblent le penser Baudelot et Establet (dans un article sur les variations concomitantes, au demeurant fort pertinent), que ce sont les analyses statistiques de Durkheim qui convainquent le plus ses lecteurs de ce que le suicide est un phénomène social, mais plutôt l'élaboration du concept de « suicide anomique », qui soutient toute une vision de la vie en société et de la modernité.

Ce qui caractérise les phénomènes sociaux, affirmait Durkheim, c'est leur caractère contraignant ; les règles sociales exercent une force, une pression extérieure qui nous impose une manière d'être. Et en disant cela, il formule lui-même des règles, méthodologiques celles-ci, qui visent au contraire à s'affranchir de la morale et des idées communes ; des règles, cette fois-ci, qui libèrent. Mais contraintes et autonomie sont liées, comme l'avait vu Durkheim : c'est la société qui a émancipé l'individu moderne, et c'est dans et par les institutions qu'il devient un sujet moral.

L'intérêt des travaux du colloque-anniversaire tient en partie à la provenance des collaborateurs, sociologues de différents pays et de différentes allégeances théoriques. On regrettera cependant que l'on n'ait invité que des sociologues : il y a une part « d'autocélébration de la tribu » (Berthelot, p. 16) dans cet anniversaire, bien que les discussions aillent bien au-delà de l'exégèse et des réverences.

Éric Gagnon
Département de médecine sociale et préventive
Université Laval
Sainte-Foy
Québec G1K 7P4